

## **Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 13 Janvier 2026 à 18h30**

**Etaient présents :** Mr Hiest Jean-Jacques, Mr Thillou Guy, Mr Lemarne Frédéric, Mme Pointeau Régine, Mr Lellouche Steve, Mme Lenoir Anne, Mme Donelli Sylviane, Mme Christel Leboeuf.

**Etaient absents excusé :** Mr Sikoski Phillipe.

**Secrétaire de séance** Mme Pointeau Régine.

**Intervenant invité :** Madame Anne Kubik, Architecte

Les conseillers municipaux arrêtent le compte rendu du conseil du 28 Novembre 2025.

### **Liste des délibérations :**

<b>01/01/2026</b>	Délibération portant ouverture des quarts de crédits avant le vote du budget primitif commune 2026	<b>unanimité Favorable</b>
<b>02/01/2026</b>	Délibération portant ouverture des quarts de crédits avant le vote du budget primitif eau 2026	<b>unanimité Favorable</b>
<b>03/01/2026</b>	Présentation du rapport d'activité 2023-2024 de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loir	<b>prend acte</b>

### **1 Délibération portant ouverture des quarts de crédits avant le vote du budget primitif commune 2026.**

**Vu** le CGCT notamment l'**Article L 1612-1**,

*Modifié par LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD)*

**Vu** la M57,

Montant budgétisé : dépenses d'investissement 2025 : 107 413,02 €

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 26 853 € € (< 25% x 107 413,02 €)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre 20 : 11 000.00€

Chapitre 21 : 15 853.00€

**Le conseil municipal accepte à l'unanimité de ses membres présents et représentés les propositions de monsieur le maire**

### **2- Délibération portant ouverture des quarts de crédits avant le vote du budget primitif eau 2026.**

**Vu** le CGCT notamment l'**Article L 1612-1**,

*Modifié par LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD*

**Vu** la M49,

Montant budgétisé : dépenses réelles d'investissement 2025 : 78 186,28 €

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil d'administration de faire application de cet article à hauteur de 19 546 € (< 25% x 78 186,28 €)

Les dépenses d'investissements concernées sont les suivantes :

Chapitre 20 : 14 000.00€

Chapitre 21 : 5 546.00€

**Le conseil d'administration accepte à l'unanimité de ses membres présents et représentés les propositions de Monsieur le Président.**

### **3- Présentation du rapport d'activité 2023-2024 de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing:**

Monsieur le maire rappelle les compétences de la CCGVL (enfance, jeunesse, tourisme, développement économique, équipement sportif communautaire, ordures ménagères).

Après avoir rappelé les réalisations de la CCGVL, Mr le maire en présente les projets : Des efforts sont prévus dans le domaine du tourisme, des équipements sportifs et du développement économique (avenir de la sucrerie de Souppes).

**Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2023-2024 de la CCGVL.**

### **4- Information du Maire (arrêtés, travaux des commissions ...)**

#### **Déneigement et salage du lundi 5 et du mardi 6 janvier 2026 .**

En l'absence de Mr Duflot, ces travaux ont pu être réalisés grâce à la collaboration avec la Mairie de Maisoncelles. Nous remercions le maire de Maisoncelles. Il sera bien entendu dédommagé comme prévu avec les intervenants habituels.

Une solution doit être envisagée en cas d'absence de Mr Duflot (peut être établir une convention avec Bagneaux sur Loing).

**Les travaux de la voie piétonne** entre La Groupe et le rond-point par l'entreprise LALY commencent ce mardi 13 janvier 2026.

#### **Les travaux d'entretiens 2025 à l'ENS sont terminés.**

Le bois provenant de l'abattage des arbres sera proposé aux habitants de la commune dès le 2 février 2026, sous réserve du respect de certaines conditions :

Une participation sera demandée d'un minimum de 50€ à l'ordre de la coopérative scolaire de La Madeleine sur Loing.

Une inscription sera réalisée en mairie avec la signature d'une décharge et la remise d'une

copie de l'arrêté réglementant la coupe. Il est rappelé que l'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et que la coupe est réservée à un usage personnel et non commercial.

Documents à fournir pour cette inscription :

- . justificatif de domicile de – de 3 mois,
- . copie carte nationale d'identité

**Monsieur le Maire remercie l'équipe municipale** et le personnel communal pour l'organisation de la fête de Noël et de celle des vœux

#### **5- Questions et affaires diverses**

Pas de questions ni affaires diverses.

#### **6-Calendar prévisionnel.**

4 Février 2026 : fin d'inscription sur les listes électorales par internet

6 Février 2026 : fin d'inscription sur les listes électorales à la mairie.

26 février 2026 à 18h : date limite de dépôt des candidatures en préfecture pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales.

2 mars 2026 à 0h : ouverture campagne officielle, les panneaux électoraux doivent être déjà en place.

12 mars 2026 18h : date limite de notification au Maire par les candidats du nom de leurs assesseurs, délégués et suppléants pour la tenue des bureaux de vote.

Dimanche 15 mars 2026 : 1<sup>er</sup> tour des élections municipales

#### **Présentation de l'avant-projet de réhabilitation et d'aménagement des locaux de la Mairie**

Dans le cadre de l'aménagement des locaux de la mairie, Madame Anne Kubik, architecte DPLG a présenté au conseil municipal un avant-projet.

Madame Kubik a fait un état des lieux, et a proposé au conseil 3 possibilités d'aménagement.

Après un temps de questions et d'échanges, le conseil municipal a choisi l'aménagement 3.

Madame Kubik reviendra vers le conseil municipal avec une proposition chiffrée.

**L'ordre du jour ayant été épuisé, le conseil municipal s'est terminé à 20h15.**

Le 20/01/2026,  
La secrétaire de séance,



Mme Régine POINTEAU

Le Maire,



Jean Jacques HYEST

